L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME II. WINNIPEG, MAN., 6 JUILLET 1899. NUMERO 22.

Une appreciation.

Nous avons trop le respect de nous même et celui de nos lecteurs pour déroger jusqu'à répondre aux attaques grossières auquelles le "Manitoba" s'est livré contre le rédacteur de "l'Echo de Manitoba."

De pareilles manoeuvres portent en elles-même leur propre condamnation.

Toutefois, il nous a semblé opportun de mettre sous les yeux de nos lecteurs l'article éditorial suivant, publié dans le "Temps," d'Ottawa, le 27 juin courant.

M. D'HELLENCOURT.

"Nos lecteurs connaissent déjà le français distingué qui rédige avec tant de talent "l'Echo de Manitoba," fondé à Winnipeg par nos amis A. F. Martin, ancien député, et N. Chevrier, marchand, de Winnipeg.

M. M. d'Hellencourt est en butte depuis quelque temps aux grossières injures d'un écrivain anonyme du "Manitoba." Notre vaillant et capable confrère devait s'y attendre : c'est l'éternelle fable du "crapaud et du papillon" qui se répète.

"Les rédacteurs ordinaires et supplémentaires de ce journal se sentant inférieurs pour soutenir une discussion contre M. d'Hellencourt, ils ont pris le parti de l'invectiver, et eux qui vont quêter de l'argent jusqu'en France pour leurs œuvres, reprochent au rédacteur de "l'Echo de Manitoba" sa qualité de français émigré parmi nous en l'appelant un "un gamin sans patrie."

"Nous remercions notre confrère de cette marque de sympathie, mais surtout nous lui savons gré, et tous les gens sensés lui sauront gré de stigmatiser comme il convient des procédés aussi contraires aux règles les plus vulgaires de la bienséance, et qui trop souvent, hélas, ont déjà dans le passé été le déshonneur de la presse canadienne-française.

Puisse son admonestation porter ses fruits, et rappeler les coupables anonymes au respect d'eux mêmes et de leur prochain.

Candidat liberal pour La Verandrye

Samedi soir, la convention des délégués libéraux pour le choix d'un candidat dans la Vérandrye s'est réunie à Ste. Anne.

Presque tous les délégués de l'Ile des Chênes, Lorette, Ste. Anne, Clear-Spring étaient présents, et la réunion a été des plus enthousiastes.

M. Savoie de Lorette fut élu président et M. MacDougald secrétaire.

M. William Lagimodière a été choisi comme candidat à l'unanimité.

MM H. Fournier, A. F. Martin, H. D'Hellencourt ont adressé à l'assemblée quelques paroles pour la féliciter du choix excellent qui venait d'être fait, et assurer nos amis de Ste. Anne du concours le plus devoué de la part de l'exécutif.

Plusieurs delegués ont également pris la parole et l'assemblée s'est séparée après un triple hurras en l'honneur de M. Lagimodière et un autre en l'honneur de la Reine.

Tout fait présager une éclatante victoire pour M. William Lagimodière aux prochaines élections.

A Ste. Anne.

Samedi dernier, jour de la fête du Dominion a eu lieu à Ste. Anne des Chênes une excursion organisée au profit de l'orphelinat St. Joseph.

Près de 600 personnes ont pris place dans le train qui est arrivée à Ste. Anne à midi. La population métisse de Ste. Anne avait eu l'heureuse idée de faire coincider la célébration de la St. Joseph, leur saint patron avec cette excursion.

Le lieu du pique nique très bien choisi a été vite rempli d'une foule considérable. Des tables avaient été préparées qui ont permis à tous de se restaurer d'un repas en plein air fort bien composé.

Durant la journée des jeux de toutes sortes, partie de foot-ball, courses de chevaux et autres ont considérablement contribué à l'attrait de la fête et lorsque le train est venu sonner l'heure du départ, tous les visiteurs emportaient un souvenir charmant des heures passées à Ste. Anne.

La St. Jean Baptiste.

Nous n'avons pu à notre grand regret, donner la semaine dernière le compte rendu des fêtes, qui ont eu lieu à l'occasion de la Saint Jean Baptiste ; nous nous contenterons de résumer les principaux faits ; ce ne sera point un compte rendu, mais uniquement une évocation des souvenirs qui subsisteront longtemps encore dans la mémoire de ceux à qui fut donnée la joie d'assister à ces superbes démonstrations d'un patriotisme, que les ans et les épreuves, bien loin d'affaiblir ne fait qu'accroitre.

En deux points surtout la cérémonie a eu un éclat tout particulier, à Winnipeg et à St. Jean Baptiste.

A Winnipeg tout contribuait à la réussite complète de la démonstration ; la présence de la société St. Jean Baptiste de St. Boniface qui avait tenu à s'associer à celle de Winnipeg a permis de faire de la procession du matin une imposante démonstration ; d'autre part la présence de Monseigneur Langevin et sa participation à la céremonie sous forme d'un éloquent sermon contribuait à attirer à l'Eglise Ste Marie une affluence telle que l'église était trop petite pour contenir la foule des fidèles.

Enfin le temps radieux qui prêtait à la fête l'éclat de sa lumière a lui aussi contribué au succès de la procession durant laquelle deux musiques excellentes n'ont cessée de faire entendre leurs refrains joyeux.

L'Eglise Ste Marie decorée pour la circonstance de feuillages et de drapeaux présentait un magnifique coup d'œil.

Le Réverend M. Cherrier officiait, Mgr. Langevin a prononcé un sermon en anglais pour remercier les autres sociétés qui avaient répondu à l'appel de la Société St. Jean Baptiste, et un autre en français dans lequel il a celebré en termes émus la gloire de nos ancêtres; leurs luttes pour la défense de leur foi et de leurs droits et a terminé en se félicitant de voir tous les canadiens français unis pour la défense de ces mêmes principes.

Une adresse fut lue à Monseigneur par M. Béliveau président de l'Association de Winnipeg.

Le soir après les vêpres chantés dans la Cathédrale de St. Boniface, toute la population française se réunit dans les jardins de l'Archevêché pour entendre l'adresse du président de la Société de St. Boniface à Monseigneur et celle de Son Honneur le Maire Betournay au nouveau curé de St. Boniface et Vicaire Général, M. l'abbé Dugas.

Monseigneur et M. le Vicaire Général repondirent tous deux à ces adresses, par des allocutions vivement goutées de toute l'assistance.

Le surlendemain, 27 juin le charmant village de St. Jean Baptiste célebrait à son tour la fête nationale.

Des préparatifs magnifiques avaient été faits pour donner à cette fête tout l'éclat possible, malheureusement l'inclémence du temps, est venue contrarier les efforts de nos concitoyens de St. Jean Baptiste ; la pluie pendant-toute la nuit et la matiné n'a cessé de tomber à torrents et a decouragé un grand nombre de personnes qui se faisaient une fête d'assister à cette superbe démonstration.

Malgré tout, le nombre de ceux qui ont bravé les intempéries était encore considérable, et coincidence heureuse, plusieurs notabilitées canadiennes qui faisaient partie de l'excursion organisée par l'Algoma sont arrivées à temps pour se rendre jusqu'à St. Jean Baptiste. Ce sont MM. Brisson président de la société de colonisation de Montréal, Guibord député d'Ontario et Moffet directeur du "Temps" d'Ottawa.

A l'église Monseigneur Langevin a prononcé un sermon tout vibrant de patriotisme.

Enfin dans l'après-midi le soleil consentit à se montrer bon prince et permit ainsi au programme de la fête de s'exécuter presqu'entièrement.

Le soir une pièce fort bien jouée par des membres de la population de St. Jean Baptiste a été représentée dans la salle de la C. M. B. A.

En résumé ce sont là de belles et touchantes cérémonies qui sont de nature à relever le patriotisme dans l'âme des plus indifférents et à cimenter cette union de notre peuple que tout le monde désire si ardemment et qui espérons le ne tardera pas à être un fait accompli.

Nous regrettons profondément d'apprendre la mort du révérend Père Lecomte, O. M. I., arrivée à Mattawa, mercredi de la semaine dernière. Comme on le prévoyait, le bon Père a succombé à l'attaque d'apoplexie dont il avait été atteint quelques jours auparavant. Il était frère de notre distingué compatriote, M. Joseph Lecomte, de Saint-Boniface, auquel nous offrons nos condoléances les plus cordiales.

— Un télégramme annonçait, mardi matin, la mort subite de madame Payment, de Saint-Malo, arrivée dans la nuit. Cette mort plonge dans la tristesse un grand nombre de personnes, parentes et ami s de la défunte, dont les précieuses qualités du cœur la faisait aimer de tous. Nous prenons part à leur deuil

Perm.s de f... sur les terres d'Ecole.

Les agents respectifs des terres de la Puissance dans le Manitoba ont reçu instruction du département d'Ottawa de délivrer des permis de foin pour la présente saison, comme il a été fait précédemment sur les terres d'Ecole ; il a été décidé en effet que ces terres ne seraient point mises en vente à l'encan avant l'automne.

Tous les colons qui ont déjà fait application pour ces permis, et qui n'ont pu s'assurer encore d'une place à foin, aussi bien que tous ceux qui le désireront, ne devront pas perdre de temps, et devront s'empresser d'envoyer leurs applications aux agents des terres du Dominion du district dans lequel est situé le terrain, accompagnées du montant requis et toutes application reçue avant le 6 juillet sera aussitôt prise en considération.

Hilaire Martin, de Hull, s'est porté un coup de couteau au coeur, à la résidence de son père, dans la nuit du 4 au 5 courant par ce que celui-ci ne voulait pas lui laisser épouser la jeune fille qu'il aime. Il est maintenant sous les soins du docteur, entre la vie et la mort.

CORRESPONDANCE

M. le Rédacteur
de "l'Echo de Manitoba,"
Winnipeg.

Cher Monsieur,

Bien que séparé de vous par plusieurs milliers de milles, nous recevons régulièrement votre journal et lisons avec intérêt les nouvelles qu'il contient.

L'esprit de loyauté et la largeur de vue qui ressortent sans conteste de vos articles éditoriaux nous invitent à vous écrire sur une matière qui nous intéresse profondément, et qui d'ailleurs intéresse sérieusement tous les fermiers du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Voici ce dont il s'agit.

Une annonce essayant de diffamer la réputation si bien établie de l'Ecrémeuse "Alexandra," vendue par la société de MM. R. A. Lister. et Cie, lmtd., 232, rue King. Winnipeg, a été publiée par une maison américaine dans les intérêts d'une machine appelée "l'Alpha Baby."

Cette annonce constitue ce qu'on appelle en Angleterre une "confidence trick," car elle tend à faire passer les fermiers du Manitoba pour des innocents et des Jobards, ce que nous considérons être un insulte aux fermiers, aux hardis pionniers du Manitoba.

Le point principal sur lequel nous attirons votre bon vouloir et que nous voulons réfuter est la déclaration faite par cette compagnie que l'écrémeuse "Alexandra" ne se vend nulle part ailleurs qu'au Manitoba.

Eh bien, notre compagnie est une compagnie bien établie, qui a les moyens de répondre pour ce qu'elle avance, et ceux qui pourraient en douter n'ont qu'à s'enquérir à la banque d'Ottawa, à Montréal

Or, pour prouver toute la fausseté de la déclaration faite à notre préjudice, nous sommes prêts à donner $500 à l'hôpital de Winnipeg, et à payer $250 pour les frais de déplacement d'un homme sérieux que vous voudrez bien envoyer à Montréal pour examiner nos livres, si nous ne vous fournissons pas la preuve que nous avons vendu, pendan les douze derniers mois, plus de mille écrémeuses "Alexandra" en France, plus de mille en Angleterre, et au moins 250 dan l'Afrique du Sud. En réalité, nous avons vendu plus du double de ces quantités, mais nous tenons à rester en dedans de la vérité.

Nous demandons seulement que la compagnie Américaine consente à produire les mêmes résultats que nous.

Si notre écrémeuse est si surannée, comment se fait-il que trois compagnies Canadiennes s'efforcent à l'heure actuelle de la copier.

Nous ne craignons point la concurrence honnête, loyale et droite, mais prenant comme nous le faisons, un intérêt considérable dans le progrès et le développement du grand Nord-Ouest, nous avons cru devoir dans cette occasion user de ce procédé inaccoutumé, et nous adresser à vous, monsieur, bien que vous étant inconnu, pour nous aider à réparer l'injure commise à notre égard par l'annonce ci-dessus mentionnée.

Nous sommes
vos très-dévoués,
R. A. LISTER, & Co., Ltd.